



HAUT-COMMISSARIAT
À LA STRATÉGIE
ET AU PLAN

*Liberté
Égalité
Fraternité*

FRANCE
2035
2050

FOCUS
**DÉFENSE
ET SÉCURITÉ
NATIONALE**

**Préparer la Nation
et défendre l'Europe
face aux menaces de demain**

Septembre 2026



FRANCE
2035
2050

COMMENT VIVRONS-NOUS EN FRANCE DEMAIN ?

Sous la direction de Clément Beaune

Focus
DÉFENSE ET SÉCURITÉ NATIONALE



**HAUT-COMMISSARIAT
À LA STRATÉGIE
ET AU PLAN**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

SEPTEMBRE 2026



SOMMAIRE

Introduction – La défense et la sécurité nationale de la France à une époque de chocs systémiques	6
1. Objectif 2035 : préparer la France à la guerre pour préserver la paix en Europe	7
1.1. Opérer dans un environnement stratégique durablement dégradé	7
1.2. Consolider un « troisième modèle » d’armée	9
1.3. Réduire les dépendances critiques	15
1.4. Assurer la compétitivité de la BITD française	16
1.5. Concilier autonomie stratégique et renforcement de la coopération européenne	18
1.6. Bâtir une stratégie pour renforcer la résilience nationale	19
1.7. Identifier et maîtriser les technologies de rupture	21
1.8. Renforcer la dissuasion française pour prévenir une guerre majeure en Europe	21
2. Objectif 2050 : garantir la souveraineté française et européenne à un horizon marqué par l’incertitude	22
2.1. Anticiper des scénarios de rupture majeure	22
2.2. Renforcer la cohésion nationale et l’esprit de défense	25
2.3. Développer la solidarité stratégique européenne	26
2.4. Assurer la crédibilité militaire – opérationnelle, technologique et industrielle – française	27
Conclusion	28
Annexe – Composition du groupe de travail sur la défense et la sécurité nationale	31

Ce focus reproduit un chapitre du rapport Comment vivrons-nous en France demain ? du Haut-commissariat à la Stratégie et au Plan (à paraître).



Focus – Défense et sécurité nationale

Préparer la Nation et défendre l'Europe face aux menaces de demain

Camille Grand, secrétaire général de ASD Europe, ancien secrétaire général adjoint de l'OTAN pour l'investissement de défense et ancien directeur de la Fondation pour la recherche stratégique

Rapporteurs :

Alice de Lyrot et Mattéo Torres (conseillers transversaux, HCSP)

« Je constate, comme vous, une accélération du monde avec un enchaînement de ruptures qui engendrent de l'incertitude et de très fortes tensions. Dans ces conditions, pour continuer à peser, il est impératif d'anticiper. »

Général Thierry Burkhard, 2024¹

¹ Général Burkhard T., *Leçon inaugurale*, cycle de conférences de la Chaire Grands enjeux stratégiques contemporains, 22 janvier 2024.

Introduction – La défense et la sécurité nationale de la France à une époque de chocs systémiques

Ces mots du général Burkhard résument la nature du moment stratégique que traverse la France. L'invasion russe de l'Ukraine a constitué une rupture historique pour l'Europe : elle a dissipé l'illusion d'un continent durablement en paix et ramené la guerre interétatique de haute intensité sur le sol européen. Plus profondément, ce conflit a révélé une mutation durable du système international : retour des rivalités de puissance, affaiblissement des mécanismes multilatéraux et remise en cause des équilibres hérités de l'après-Guerre froide.

Nous avons ainsi basculé dans une ère nouvelle de compétition ouverte, systémique et brutale. Les confrontations contemporaines combinent guerres conventionnelles, actions hybrides, cyberattaques, manipulations de l'information, pressions économiques et menaces nucléaires. Les frontières entre sécurité intérieure et extérieure s'estompent de plus en plus ; les sociétés elles-mêmes deviennent des espaces de confrontation à part entière, où l'information et la cohésion civique constituent désormais des enjeux de pouvoir et d'influence.

À cette instabilité géopolitique s'ajoutent la compétition pour l'accès aux ressources critiques, l'extension des espaces de rivalité et l'accélération des ruptures technologiques.

Dans ce paysage, la France occupe une position singulière : dissuasion nucléaire, forces conventionnelles couvrant l'ensemble du spectre opérationnel, base industrielle et technologique souveraine. Cet atout s'accompagne d'une responsabilité croissante à l'égard de ses partenaires européens et d'une tension entre ambition stratégique et moyens disponibles. La crédibilité française devra être consolidée sur plusieurs fronts – militaire, industriel, technologique, financier – dans un contexte de contraintes budgétaires, de difficultés de recrutement et de dépendances technologiques persistantes.

Trois défis majeurs structureront les évolutions à venir : la multiplication et le durcissement des menaces ; la recomposition des alliances et l'accélération des ruptures technologiques, imposant anticipation et maîtrise pour éviter tout décrochage.

L'horizon 2035 correspond au temps de mise en œuvre des transformations en cours, déployant des orientations largement engagées, et de la réflexion sur les choix nécessaires pour préserver la sécurité des Français, la souveraineté nationale et la capacité d'action internationale de la France. L'horizon 2050 permet de tester la robustesse de ces choix face à des scénarios de rupture plus radicaux et d'identifier les conditions permettant à la Nation de conserver sa liberté dans un monde où les équilibres actuels pourraient être profondément bouleversés.

1. Objectif 2035 : préparer la France à la guerre pour préserver la paix en Europe

1.1. Opérer dans un environnement stratégique durablement dégradé

Le retour des rivalités de puissances

Dans une décennie, **la Russie demeurera la menace militaire la plus directement dimensionnante pour la sécurité européenne**. Quelle que soit l'issue du conflit ukrainien, la confrontation entre Russie et Europe devrait s'inscrire dans la durée. La France devra être en mesure de faire face à l'hypothèse d'un conflit conventionnel de haute intensité sur le continent européen, tout en gérant l'intensification et le durcissement des actions sous le seuil nucléaire.

La Chine constitue un défi d'une autre nature, systémique, global et multidimensionnel. En renforçant ses positions dans plusieurs secteurs industriels et technologiques clés – semi-conducteurs, batteries, terres rares, intelligence artificielle –, elle accroît sa capacité à structurer certaines chaînes de valeur mondiales et les dépendances qui en résultent.

À ces rivalités s'ajouteront des acteurs proliférants ou déstabilisateurs – Iran, Corée du Nord – **mais aussi des acteurs privés** (comme SpaceX ou OpenAI) capables d'exercer une influence croissante dans des domaines autrefois réservés aux États : capacités spatiales, infrastructures numériques, intelligence artificielle ou soutien aux opérations militaires.

Une profonde recomposition des alliances

Le recentrage stratégique progressif des États-Unis vers l'Indopacifique, combiné à une approche plus conditionnelle et transactionnelle de leurs alliances, entraîne une **transformation durable du lien transatlantique**. La *National Security Strategy* américaine de 2025 traduit déjà une conception révisée des relations avec les Européens : elle se veut moins fondée sur la solidarité stratégique que sur le partage des coûts et des responsabilités, voire davantage marquée par une forme de défiance et même d'hostilité politique à l'égard de l'Union européenne.

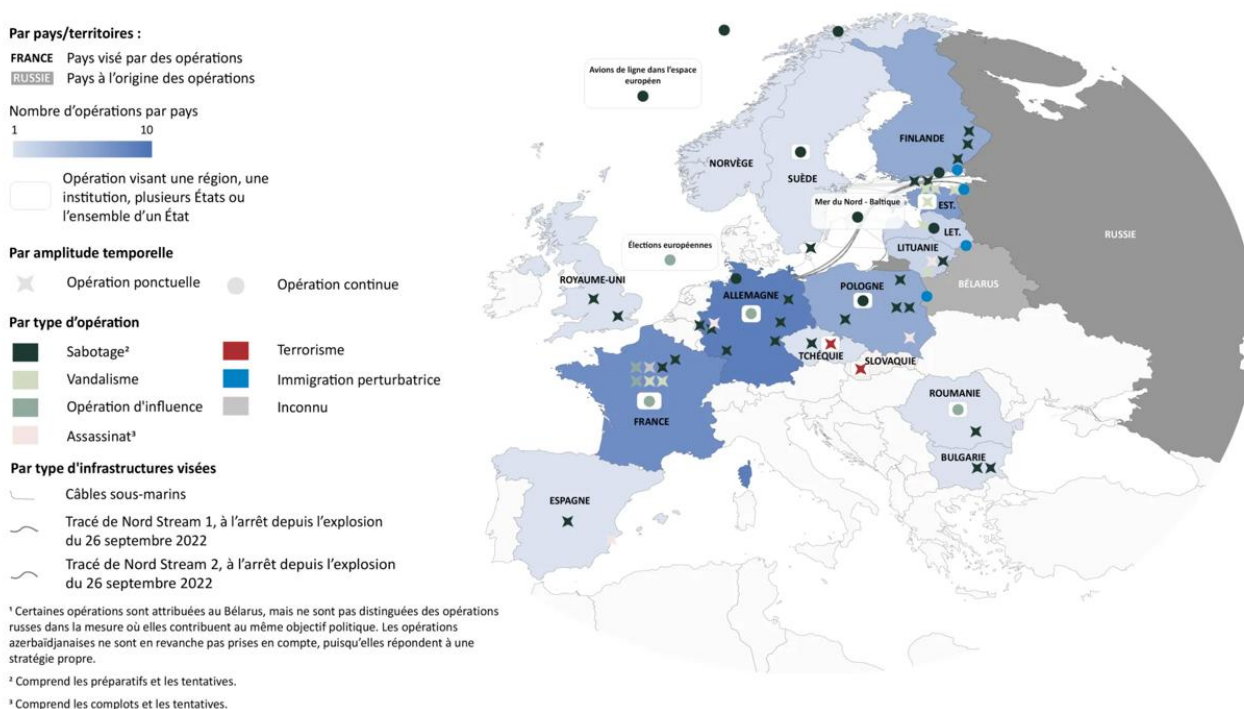
À l'horizon 2035, quels que soient les successeurs du président Trump, cette dynamique aura modifié progressivement ou brutalement l'équilibre des responsabilités entre alliés au sein de l'OTAN : les Européens seront amenés à assumer une part croissante de l'effort de sécurité sur le continent, tandis que les États-Unis pourraient privilégier à l'avenir un rôle d'appui, voire prendre leurs distances avec la sécurité européenne. Ceci impose aux Européens de porter désormais l'essentiel du fardeau de la sécurité européenne et transforme en profondeur l'OTAN.

L'élargissement à venir de l'UE – Balkans, Ukraine – et **l'inégal effort de réarmement des pays européens pourraient bouleverser les hiérarchies militaires** et déplacer vers l'Est le centre de gravité stratégique du continent.

Des espaces de confrontation étendus : technologies, information et guerre cognitive

Les actions hybrides se multiplieront dans les champs cyber, informationnel, économique et technologique. Entre 2022 et 2024, les opérations attribuées à la Russie en Europe sont passées de moins de dix à près de cinquante (voir Carte 1). Mais la guerre cognitive change de nature : il ne s'agit plus seulement de diffuser de fausses informations, mais d'altérer les conditions mêmes de formation du jugement collectif, au risque d'affaiblir les repères communs nécessaires à la cohésion sociale et au fonctionnement démocratique.

Carte 1 – Évolution des attaques hybrides officiellement attribuées à la Russie – ou au Bélarus – entre 2022 et 2024



Source : IRIS, décembre 2025

Parallèlement, **la robotisation, l'intelligence artificielle** (notamment l'IA agentique intégrée aux systèmes de défense) et la dronisation massive transforment profondément et rapidement les équilibres militaires et les conditions opérationnelles du champ de bataille. Avec ces outils

s'opère un changement de paradigme, modifiant les cycles décisionnels et facilitant l'accès à certaines capacités autrefois réservées aux grandes puissances.

Les infrastructures numériques critiques, les fonds marins et l'espace extra-atmosphérique constitueront encore davantage des espaces de confrontation stratégique entre États et entre acteurs privés et étatiques. Une part grandissante de la puissance – mais aussi des vulnérabilités – se jouera dans ces espaces largement invisibles pour les citoyens.

1.2. Consolider un « troisième modèle » d'armée

Un modèle actuel complet mais fragile

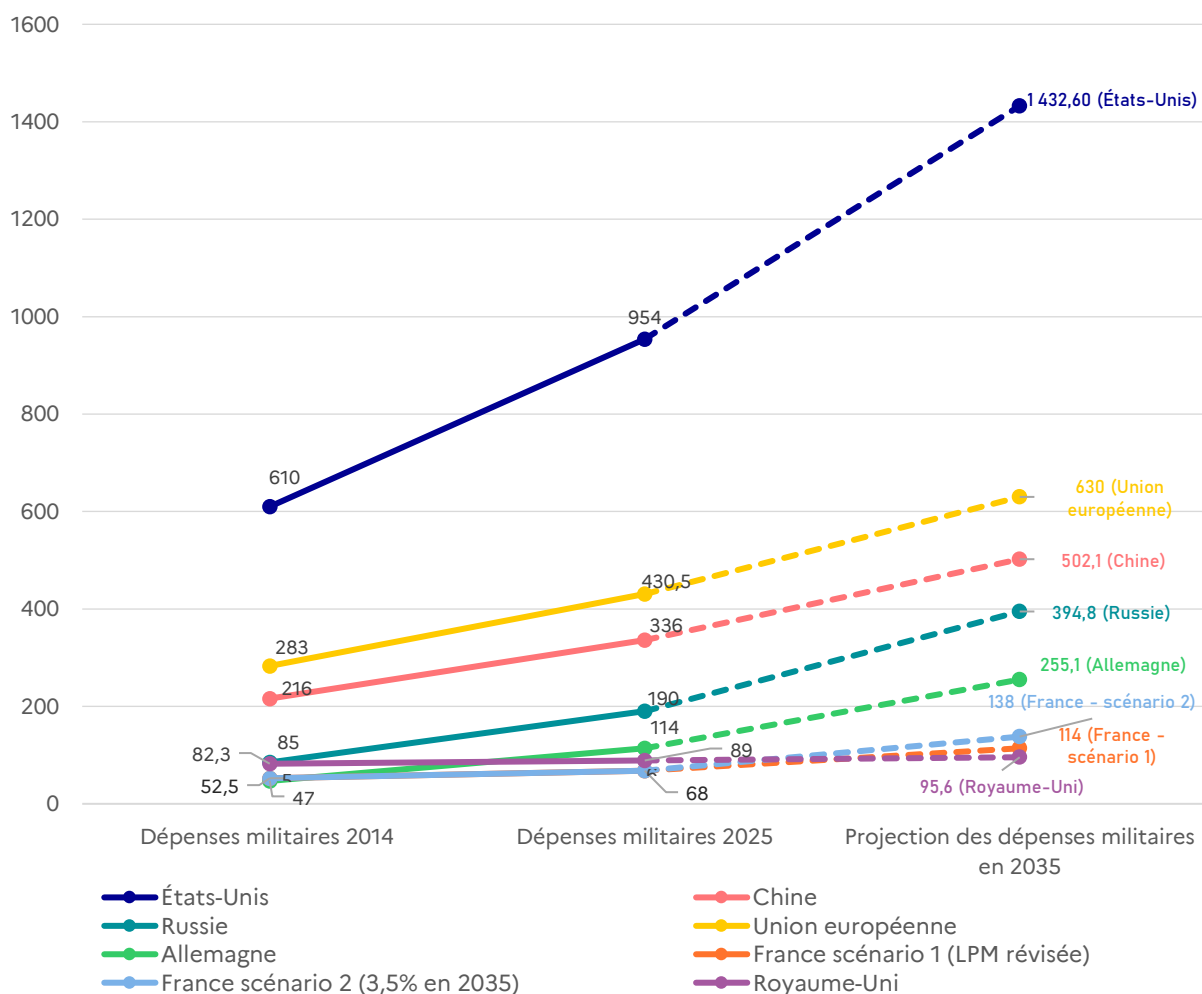
À l'horizon 2035, la France devra conserver un modèle d'armée complet, fondé sur la dissuasion nucléaire, des capacités conventionnelles couvrant l'ensemble du spectre des opérations et une capacité d'intervention autonome.

Le modèle français reste néanmoins fragile car de plus en plus « échantillonnaire » : capable d'intervenir sur l'ensemble du spectre militaire, mais avec des formats, des stocks et des capacités industrielles qui atteindraient rapidement leurs limites dans un conflit de haute intensité prolongé et dans un contexte de réarmement généralisé sans doute amené à se prolonger (voir Graphique 1). De réels efforts budgétaires ont déjà été consentis pour opérer une remontée en puissance. En témoignent la loi de programmation militaire (LPM) 2024-2030 et sa révision réalisée à l'été 2026¹. Elles visent à adapter les armées françaises à cet environnement stratégique beaucoup plus dégradé et à l'effort massif de réarmement conduit par ses alliés et compétiteurs (voir Graphique 2).

Le modèle devra également composer avec des contraintes humaines croissantes. Dans un contexte de vieillissement démographique et de concurrence accrue du secteur privé sur certains profils critiques – numérique, cybersécurité, IA – les **difficultés de recrutement et de fidélisation** deviendront un facteur limitant aussi contraignant que les budgets.

¹ La LPM prévoit 413 milliards d'euros pour la défense sur sept ans, soit 118 milliards d'euros de plus que pour la LPM précédente. La LPM 2024-2030 a été actualisée en 2026, pour accélérer notre réarmement : + 36 milliards d'euros sur 2026-2030, dont 10 milliards d'euros d'ici 2027. Avec cette augmentation, le budget des armées aura donc doublé entre 2017 et 2027 et permettra d'atteindre un effort de défense de 2,5 % du PIB en 2030.

Graphique 1 – Projection tendancielle des dépenses militaires à l’horizon 2035
(en milliards de dollars constants 2025)



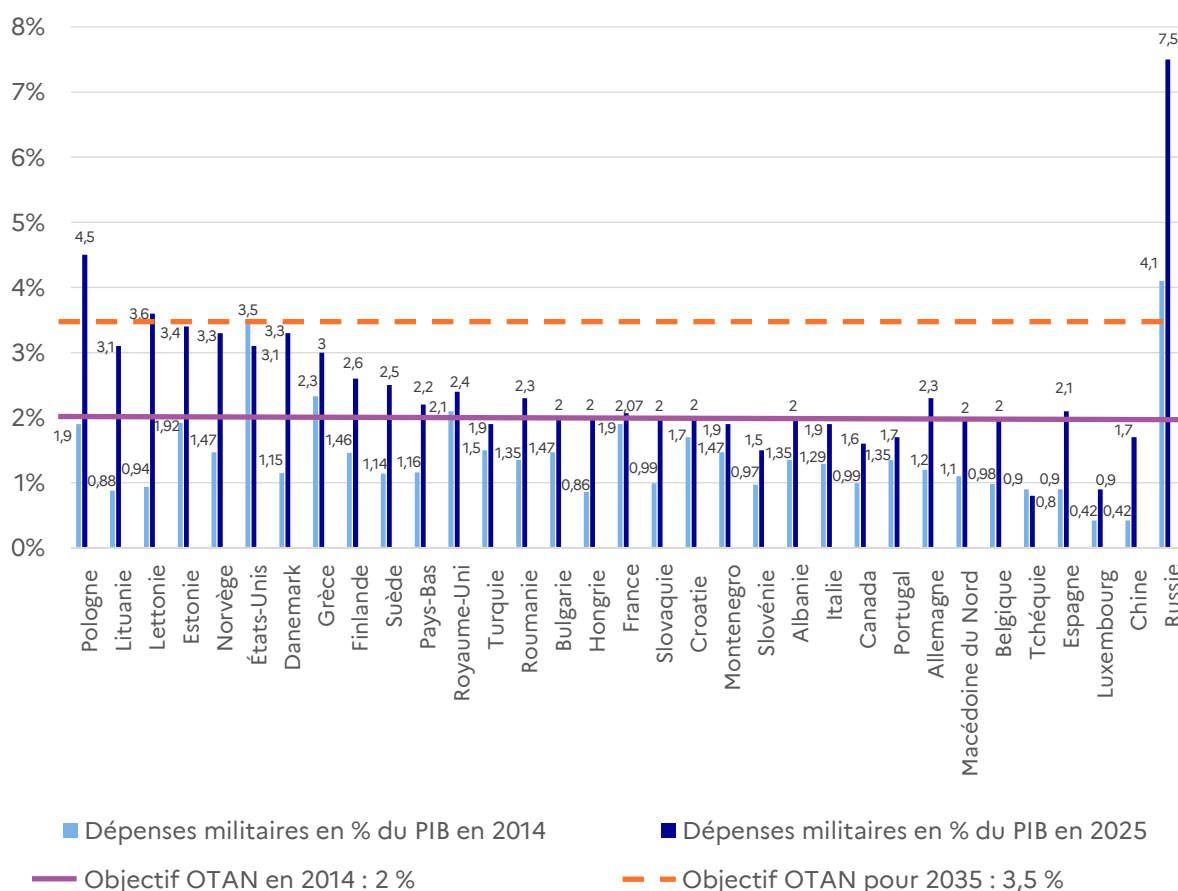
Notes : • Pour les États-Unis, l’Union européenne, la Chine, la Russie, l’Allemagne et le Royaume-Uni, les projections à l’horizon 2035 reposent sur la prolongation du taux de croissance annuel moyen (TCAM) de leurs dépenses militaires observé entre 2014 et 2025. Les résultats présentés correspondent à un scénario de poursuite de ces tendances historiques, des annonces déjà faites et ne préjugent pas des futurs choix budgétaires, des évolutions macroéconomiques ou des ruptures géopolitiques susceptibles d’intervenir d’ici 2035. Ils ne constituent donc pas une prévision des dépenses militaires futures.

• Pour la France, deux scénarios ont été retenus.

- Le **scénario 1** repose sur l’hypothèse d’une poursuite après 2030 de la dynamique budgétaire prévue par la LPM actualisée en 2026. Celle-ci fixe l’objectif de 76,3 milliards d’euros pour la défense en 2030, correspondant à un effort équivalent à 2,5 % du PIB. Afin de prolonger cette trajectoire à l’horizon 2035, nous retenons le TCAM implicite entre 2027 et 2030 (6,4 % par an). L’application de ce rythme de croissance sur la période 2030-2035 conduit à un budget de défense de 104 milliards d’euros en 2035, soit 2,9 % du PIB (avec une hypothèse de PIB nominal français progressant de 3,14 % par an, soit la moyenne observée sur la période 2015-2024). Ces 104 milliards d’euros représentent environ 114 milliards de dollars constants de 2025.
- Le **scénario 2** consiste à porter l’effort de défense à 3,5 % du PIB en 2035, conformément aux objectifs fixés par l’OTAN. Le point de départ retenu est celui de la LPM actualisée (76,3 milliards d’euros représentant 2,5 % du PIB). À partir du PIB implicite de 2030, estimé à environ 3052 milliards d’euros, la poursuite de cette croissance nominale conduit à un PIB d’environ 3560 milliards d’euros en 2035. L’application d’un effort de défense équivalent à 3,5 % du PIB aboutit alors à des dépenses militaires de l’ordre de 125 milliards d’euros en 2035 (138 milliards de dollars constants de 2025).

Source : HCSP, d’après SIPRI

Graphique 2 – Évolution de l'effort de réarmement, entre 2014 et 2025, en % du PIB



Source : HCSP, d'après OTAN

Un risque d'érosion du format humain

L'exemple du conflit en Ukraine démontre que la guerre d'aujourd'hui, et celle de demain, continueront à réclamer de forts volumes de personnel. Le contexte géopolitique engendre donc des besoins RH croissants afin de garantir leur niveau opérationnel. Pour y répondre, la LPM affiche un objectif de remontée en effectifs. Entre 2025 et 2035, les effectifs du ministère des Armées devraient ainsi passer de près de 263 632 agents à 380 000 (210 000 militaires d'active, 65 000 civils et 105 000 réservistes). S'y ajouteront les 50 000 appelés escomptés du service national.

Encadré 1 – Impact de la baisse démographique sur les besoins RH des Armées¹

Face au durcissement de la compétition, la baisse démographique française induit deux difficultés pour les années à venir.

- **La restriction des viviers mobilisables.** La baisse drastique des naissances (de 832 799 naissances en 2010 à 645 000 en 2025²) permet d’anticiper sur la décennie à venir une baisse proportionnelle de la classe d’âge 20 ans, vivier de recrutement privilégié des armées. Cette évolution démographique produit un effet ciseaux : l’effort total de recrutement devrait croître, passant de 40 000 recrutements annuels actuellement à 100 000 en 2035 – du fait de la montée en puissance de la réserve opérationnelle et du service national – alors que le vivier de recrutement diminuera dans le même temps. Ainsi, l’effort de recrutement au bénéfice des armées passerait de 4 % d’une classe d’âge aujourd’hui à 12 % à l’horizon 2035.
- **Le vieillissement des armées.** Certes, la décroissance et le vieillissement de notre population ne sont pas propres à la France. Confrontés aux mêmes difficultés, certains pays européens font déjà le choix du vieillissement de leur profil d’armée. L’Ukraine en guerre a renoncé délibérément à appeler sous les drapeaux sa jeunesse (moyenne d’âge de ses troupes : 45 ans) dans un choix inédit mais tourné délibérément vers l’après-guerre. Cette réalité suppose donc de réfléchir aux moyens pour renforcer l’attractivité du recrutement et aux solutions technologiques permettant de limiter les volumes de forces, comme l’automatisation et la robotisation de nos armées.

Face aux tensions démographiques, et quand demeurent les fortes sujétions de l’engagement militaire, on peut craindre une « crise de vocation » chez les jeunes. Alors que 80 % des Français ont une opinion positive des Armées, 32 % des jeunes disent aujourd’hui envisager une carrière militaire.

Un modèle émergent qui doit combiner masse et technologie

Ce modèle émergent cherche à articuler deux exigences : haute intensité et logiques d’attrition³. **Il s’agit moins de transformer que d’« épaissir » notre modèle existant** pour

¹ Les chiffres présentés dans cet encadré ont été fournis par la Direction des ressources humaines du ministère de la Défense (DRH-MD).

² Thélot H. (2026), « Bilan démographique 2025. En 2025, le solde naturel en France est négatif pour la première fois depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale », *Insee Première*, n° 2087, janvier.

³ Une logique d’attrition est la stratégie sous-jacente à un conflit attritionnel, dans lequel dans lequel chaque camp cherche à affaiblir progressivement les capacités de l’adversaire (effectifs, matériel, ressources économiques, moral,

retrouver des ressources, de l'endurance, des capacités de mobilisation, tout en conservant une supériorité technologique dans les nouveaux espaces de conflictualité.

À l'horizon 2035, ce modèle à consolider doit être capable de soutenir un engagement majeur sur le théâtre européen, dans un contexte de conflit potentiellement prolongé et de risque d'escalade nucléaire. Il reposera sur une armée professionnelle technologiquement avancée, assurant montée en puissance rapide et endurance au combat dans la durée, adossée à une défense nationale intégrée (voir Tableau 1).

**Tableau 1 – Évolutions du modèle d'armée français,
de la guerre froide au retour de la haute intensité**

Critères	Modèle Guerre froide (années 1960-1990)	Modèle post-Guerre froide (années 1990-2020)	Modèle émergent (horizon 2030)
Menace structurante	Pacte de Varsovie	Crises régionales, terrorisme, opérations extérieures	Retour des conflits interétatiques majeurs, compétition entre puissances
Hypothèse centrale de conflit	Choc décisif sur le théâtre européen	Interventions limitées et expéditionnaires	Guerre majeure, attrition, contestation multidomaines
Temporalité du conflit	Guerre courte potentiellement nucléaire	Interventions limitées dans le temps	Conflit européen face à une puissance majeure pouvant durer et scénario attritionnel
Organisation générale	Armée de conscription et mobilisation nationale	Armée de métier projetable	Armée professionnelle renforcée par les réserves, économie de guerre
Effectifs	≈ 550 000 militaires dans les années 1970	Objectif de ≈ 300 000 militaires fixé par la LPM 1997-2002	Objectif de 355 000 personnels dont 80 000 réservistes opérationnels
Logique dominante	Masse et mobilisation	Projection rapide et supériorité technologique	Masse, technologies et endurance
Stocks et munitions	Stocks importants hérités de la logique de mobilisation	Forte réduction post-1990	Reconstitution de stocks jugés prioritaires

logistique) jusqu'à ce que celui-ci ne puisse plus poursuivre le combat. L'objectif n'est pas de réaliser une percée rapide ou une manœuvre décisive, mais d'user l'ennemi dans la durée.

Critères	Modèle Guerre froide (années 1960-1990)	Modèle post-Guerre froide (années 1990-2020)	Modèle émergent (horizon 2030)
Cyberdéfense	Inexistante	Capacités limitées	Développement d'une cyberdéfense de premier plan, robuste et crédible face à nos compétiteurs
Spatial militaire	Capacités marginales	Début de militarisation spatiale	Pleine mise en œuvre de la stratégie nationale spatiale (convergence entre besoins civils et militaires dans les domaines PNT, ISR, COM*)
Drones et robotisation	Absents	Capacités limitées	Essaims de drones, munitions téléopérées, combat collaboratif
Réserves	Élément central du modèle	Faible rôle opérationnel	Doublement des effectifs visés pour atteindre 80 000 réservistes en 2030
Rapport nucléaire/conventionnel	Fortement intégré	Découplage croissant	Réarticulation dans une logique d'épaulement

* Ces trois acronymes désignent des fonctions spatiales essentielles. Le PNT (*Positioning, Navigation and Timing*) correspond aux services fournis par les systèmes de navigation par satellite comme Galileo et GPS ; l'ISR (*Intelligence, Surveillance and Reconnaissance*) permet de collecter et d'analyser des informations grâce à des satellites ; concernant les COM, il s'agit des communications satellitaires.

Sources : de Villepin X. (1996), [Projet de loi relatif à la programmation militaire pour les années 1997 à 2002](#), rapport n° 427, Sénat, juin ; Tenenbaum E. (2026), « *Enfin sincère ? L'actualisation de la Loi de programmation militaire à l'épreuve des défis stratégiques et capacitaires* », Briefings de l'IFRI, avril

Un effort budgétaire nécessaire et sans précédent depuis la fin de Guerre froide

La consolidation de ce troisième modèle d'armée exigera d'**organiser l'effort budgétaire dans la durée pour soutenir le réarmement nécessaire d'ici dix ans**. Engagé depuis 2017, il constitue, avec la trajectoire actuelle de la LPM (voir Graphique 1), les premières étapes d'un processus devant permettre d'atteindre les objectifs adoptés en 2025 dans le cadre de l'OTAN (3,5 % du PIB consacrés à la défense en 2035) que plusieurs pays européens ont déjà atteint (voir Graphique 2). Véritable nerf de la guerre, l'ampleur de notre effort budgétaire constituera donc l'un des principaux défis de la politique de défense française dans un contexte de réarmement

européen. Cela questionne les arbitrages collectifs que la Nation sera prête à assumer pour préserver un modèle d'armée crédible et demeurer un acteur européen de premier plan.

1.3. Réduire les dépendances critiques

Retards capacitaires et dépendances critiques

La guerre en Ukraine a mis en évidence les vulnérabilités majeures des armées européennes : faiblesse des stocks de munitions, délais de production trop longs, dépendances industrielles ou capacitaires critiques. Ces fragilités concernent aussi des secteurs entiers (semi-conducteurs, composants électroniques, capacités spatiales, infrastructures numériques) et forment divers trous capacitaires plus ou moins comblés par des équipements américains (lance-roquettes multiples, appui au combat aérien, transport stratégique) et des lacunes (notamment pour la patrouille aérienne maritime de combat, les drones et les petits satellites). Dans un conflit prolongé ou une confrontation ouverte, **ces dépendances se transforment en vulnérabilités stratégiques.**

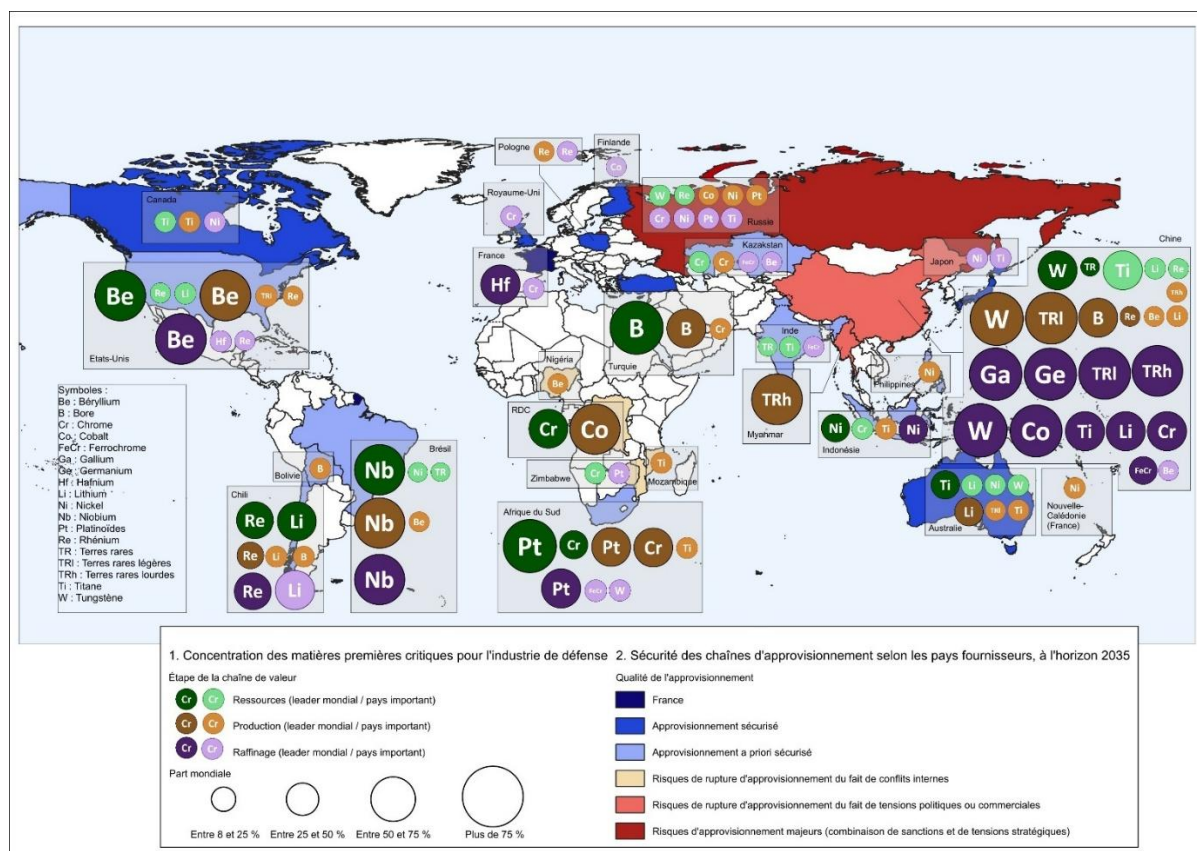
Le risque est celui d'un réarmement européen quantitativement important mais durablement dépendant de capacités et de technologies extérieures au continent, notamment en ce qui concerne les matières premières critiques pour l'industrie de défense (voir Carte 2).

Sécuriser l'accès aux matières premières critiques

À l'horizon 2035, la sécurisation des ressources critiques constituera donc une condition directe de la crédibilité militaire et industrielle française. L'objectif sera de **réduire les dépendances les plus sensibles**. En France, cela impliquera notamment de renforcer les capacités d'identification, de cartographie et de suivi des dépendances stratégiques, dans le prolongement des missions exercées aujourd'hui par l'OFREMI au sein du BRGM¹. À l'échelle européenne, l'accélération de la mise en œuvre du *Critical Raw Materials Act* devra permettre de renforcer les capacités d'approvisionnement, de raffinage, de recyclage et de transformation.

¹ L'Observatoire français des ressources minérales pour les filières industrielles (OFREMI), porté par le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM), assure notamment des missions d'identification, de cartographie et de suivi des dépendances françaises en matières premières minérales critiques.

Carte 2 – Dépendances européennes en matières premières critiques pour l'industrie de défense



Sources : HCSP, d'après Commission européenne et BRGM

1.4. Assurer la compétitivité de la BITD française

Une BITD sous pression

Le modèle historique de base industrielle et technologique de défense (BITD) française – fondé sur de grands programmes étatiques au long cours et le grand export – a été au cœur de l'indépendance française depuis un demi-siècle. Il est aujourd'hui sous pression et doit s'adapter compte tenu de l'effort budgétaire consenti par nos partenaires qui bouscule les hiérarchies, du rythme soutenu de l'innovation, et de nos contraintes financières. Pourtant, les besoins capacitaires évoluent rapidement, impliquant des investissements massifs et continus pour répondre à une demande inédite en volume et marquée par l'urgence. **À l'horizon 2035, le maintien de la compétitivité de la BITD n'est pas acquis à politiques inchangées.**

Trois facteurs de fragilisation méritent d'être soulignés.

Le financement, d'abord. La montée en puissance des technologies duales et des innovations de rupture nécessite un afflux de capitaux privés, souvent difficile à mobiliser dans le secteur

de la défense. À court terme, le besoin de financement apparaît pourtant massif : les seules PME et ETI de la BITD française devront mobiliser entre 5 et 7 milliards d'euros d'ici 2030¹, pour absorber la hausse attendue des commandes. Or, les financements disponibles demeurent limités.

La disponibilité de la main-d'œuvre, ensuite. Les industries de défense font face à une concurrence pour attirer les talents du numérique, de l'IA et de la cybersécurité, avec des taux de postes non pourvus atteignant 10 % à 15 % dans certains segments critiques, et pour poursuivre la remontée en puissance de nos capacités industrielles.

Enfin, **l'intégration des startups et des entreprises duales** dans l'écosystème de défense demeure incomplète. Malgré plusieurs dispositifs d'accompagnement, le passage à l'échelle reste limité : ces acteurs se heurtent à des logiques de marché et de financement encore insuffisamment adaptées aux exigences de la défense.

Adapter notre paradigme industriel à deux cycles d'innovation.

Les grands programmes d'armement (comme le SNLE 3G, lancé en 2021 et qui ne sera livré qu'en 2035) sont structurellement différents des cycles d'innovation des nouvelles technologies – cyber, drones – qui se comptent en mois ou en quelques années. À défaut d'articuler ces deux rythmes, la BITD française pourrait voir sa position relative s'éroder à l'horizon 2035, au risque de fragiliser l'autonomie stratégique nationale et européenne. Plusieurs leviers devront être mobilisés pour :

- **renforcer l'accès aux financements** : meilleure prise en compte des spécificités du secteur de la défense, développement de fonds d'investissement dédiés, mobilisation accrue des instruments européens ;
- **accélérer l'intégration des startups** : simplification des procédures d'achat, développement de dispositifs d'expérimentation rapide, amélioration de la visibilité sur les besoins capacitaires ;
- **faire évoluer notre modèle industriel** : complémentarité accrue entre grands programmes et approches agiles, intégration plus rapide des innovations technologiques ;
- **renforcer l'attractivité des métiers de la défense** : politiques de formation, valorisation des carrières, passerelles entre secteurs civil et militaire ;

¹ Gouvernement (2025), « [Réarmement et financement de la base industrielle et technologique de la défense \(BITD\)](#) », conférence sur le financement de l'industrie de la défense à Bercy, le 20 mars 2025,

- **approfondir la coopération européenne** : mutualisation des investissements, harmonisation des besoins, définition plus claire du rôle de la Commission (cadre institutionnel et facilitateur pour les financements et coopérations).

1.5. Concilier autonomie stratégique et renforcement de la coopération européenne

À l'horizon 2035, l'Europe se sera significativement réarmée. Mais l'augmentation des dépenses militaires nationales ne produira pas automatiquement une capacité stratégique collective accrue : un réarmement fragmenté, reposant sur des équipements hétérogènes, des chaînes industrielles concurrentes et des priorités nationales insuffisamment coordonnées, risquerait de limiter fortement les effets de l'augmentation des moyens engagés. Il s'agit donc de transformer cet effort quantitatif en capacités opérationnelles cohérentes guidées par une stratégie d'ensemble.

Cette ambition devra notamment passer par une **consolidation plus poussée de la BITDE**. L'Union européenne pourrait jouer un rôle nouveau dans la coordination des achats et des investissements de défense, le développement de capacités communes, la standardisation de certains équipements, le renforcement d'une préférence européenne dans les politiques d'acquisition, et dans la clarification des règles d'exportation communes vers les pays tiers.

À très court terme, le prochain cadre financier pluriannuel (CFP), qui couvrira la période jusqu'à fin 2034 et dont les négociations sont en cours, constituera un levier majeur. La France devra contribuer à porter un volet défense ambitieux (100 milliards d'euros pour la période 2028-2034) au sein du futur budget européen afin de soutenir l'acquisition des capacités critiques et le renforcement de la BITD.

Pour que ces politiques européennes produisent leurs effets, **deux clarifications** s'imposent. Tout d'abord, celles-ci doivent s'inscrire en renforcement et non en remplacement des efforts nationaux qui doivent être soutenus. C'est à cette condition que le cadre communautaire pourra agir comme incitateur et accélérateur de la coopération et du développement des capacités de défense européennes. Ensuite, il convient de clarifier la gouvernance des financements européens et son articulation dans une relation renouvelée avec les États membres et l'OTAN, ainsi que leur répartition, en tenant compte des spécificités du domaine de la défense.

D'ici 2035, il ne s'agira pas de chercher à construire une intégration militaire européenne complète, mais plutôt de **renforcer des formats de coopération capables de produire rapidement des effets concrets**. Coalitions *ad hoc*, partenariats capacitaires ciblés et formats restreints (notamment Weimar, Weimar+, E6) pourraient ainsi jouer un rôle croissant en complément de l'OTAN.

1.6. Bâtir une stratégie pour renforcer la résilience nationale

La capacité de résilience nationale s'est principalement construite autour de la menace terroriste des années 2010-2020, avant d'être partiellement élargie à d'autres formes de crises, notamment sanitaires ou climatiques. Si ce modèle a permis de renforcer les capacités de gestion de crise, il apparaît **moins adapté à des stratégies d'États hostiles** visant un affaiblissement progressif des capacités politiques, économiques et sociales de l'État.

De plus, la fin de la conscription, l'éloignement des principaux théâtres d'opérations extérieures, plusieurs décennies de relative stabilité et une **moindre perception de menaces directes** ont progressivement distendu le lien entre sécurité nationale et expérience ordinaire des citoyens. Depuis 2022, la *Stratégie nationale de résilience* animée par le Secrétariat général de la Défense et de la Sécurité nationale (SGDSN) vise à sensibiliser la société française, encore insuffisamment préparée à des scénarios de crise prolongée impliquant restrictions durables, perturbations majeures des activités économiques et sociales ou dégradation progressive de l'environnement sécuritaire.

Le renforcement de notre résilience nationale est d'autant plus nécessaire que des tensions intérieures perdurent dans l'Hexagone comme dans nos espaces ultramarins, avec une récurrence des violences urbaines et un déploiement préoccupant du trafic de drogue (depuis 2020, tendance fortement haussière du nombre de mis en cause pour usage de stupéfiants : +14 % en moyenne par an sur la période 2020-2025¹).

Construire une capacité de sécurité nationale distribuée

Il s'agit de transformer l'organisation administrative de la sécurité nationale, pour en faire une **compétence transversale de l'État** ne relevant plus exclusivement des acteurs régaliens traditionnels. Comme le préconise la *Revue nationale stratégique* de juillet 2025², chaque ministère devra ainsi intégrer des objectifs de sécurité nationale dans son périmètre d'action, définir des contrats opérationnels et raisonner selon une logique de préparation de long terme.

La résilience nationale impliquera également une **mobilisation plus large** des collectivités territoriales, des entreprises, des opérateurs d'infrastructures critiques et des citoyens. L'enjeu sera de construire une capacité de sécurité nationale distribuée, capable d'agir au plus près des territoires et des vulnérabilités concrètes.

¹ SSMSI (2026), « *Insécurité et délinquance en 2025. Une première photographie* », *Interstats Références*, janvier.

² SGDSN (2025), « *Revue nationale stratégique 2025* », 14 juillet.

Cela passe désormais par des exercices réguliers de grande ampleur associant acteurs publics et privés, par le renforcement des capacités locales de gestion de crise ou encore par une montée en puissance des réserves et des dispositifs de mobilisation civilo-militaires.

La résilience cognitive devra être considérée comme un enjeu de sécurité nationale à part entière. À l'image de la cybersécurité il y a vingt ans, une politique publique de sécurité cognitive devra progressivement émerger : détection des manipulations informationnelles, éducation aux algorithmes et transparence des plateformes numériques.

La réflexion française pourrait utilement s'inspirer de certains modèles européens plus intégrés, notamment celui développé par la Finlande (voir Encadré 2).

Encadré 2 – L'exemple finlandais : une résilience nationale articulée entre sécurité globale et défense totale

La Finlande constitue aujourd'hui l'un des exemples les plus aboutis en Europe d'une approche intégrée de la sécurité nationale. Hérité de la Guerre froide et de la proximité géographique avec la Russie (1340 km de frontière commune), le modèle finlandais repose sur l'articulation entre deux concepts : la « sécurité globale » (*comprehensive security*), qui vise à assurer la continuité des fonctions essentielles de la société face à l'ensemble des crises et menaces ; et la « défense totale », selon laquelle la défense du pays ne relève pas uniquement des forces armées mais de l'ensemble de la société (administrations, entreprises, collectivités locales, infrastructures critiques et citoyens). La Finlande a ainsi maintenu une forte culture stratégique et une préparation collective que d'autres pays européens ont progressivement abandonnées dans les années 1990.

Ce modèle, également adopté par d'autres pays nordiques, se caractérise par un *continuum* civilo-militaire, permettant une approche intégrée de la sécurité nationale reposant sur la conscription (jamais supprimée ni suspendue), des réserves massives, des stocks stratégiques importants, des infrastructures de protection civile très développées (abris, plans de continuité énergétique, résilience logistique), ainsi qu'une coopération étroite entre acteurs publics et privés. Les acteurs civils, notamment les associations de formation à la défense, contribuent à l'entretien des compétences des réservistes et à la résilience globale du système. La Finlande dispose ainsi d'environ 900 000 réservistes, sur 5,6 millions d'habitants.

1.7. Identifier et maîtriser les technologies de rupture

La capacité de la France à préserver l'efficacité et la crédibilité de ses capacités militaires dépendra aussi de son aptitude à **identifier précocement les technologies de rupture** susceptibles de modifier les équilibres stratégiques. L'enjeu sera majeur : détecter et maîtriser les technologies émergentes, avant qu'elles ne produisent des effets de décrochage stratégique et qu'elles n'accentuent nos dépendances envers des acteurs étrangers, étatiques ou privés, poursuivant leurs intérêts économiques propres.

Cette montée en puissance reste toutefois limitée par **un sous-financement de la R & D duale européenne**. Si la comparaison entre le Fonds européen de défense (FED) et la Defense Advanced Research Projects Agency (DARPA) présente des limites – ces dispositifs ne recouvrant pas le même périmètre institutionnel –, elle restitue les ordres de grandeur illustrant cette réalité : le FED représente 7,3 milliards d'euros sur la période 2021-2027, soit un peu plus d'un milliard d'euros par an, très loin des budgets annuels de la DARPA américaine, supérieurs à 4 milliards d'euros pour un périmètre pourtant moins large.

Sans changement d'échelle massif, l'Europe risque de demeurer dépendante de technologies critiques développées hors du continent, notamment dans les domaines de l'intelligence artificielle, du *cloud* souverain, des semi-conducteurs avancés, des infrastructures spatiales ou des systèmes autonomes. **Un effort additionnel de plusieurs dizaines de milliards d'euros par an dédié à l'innovation et à la recherche** serait nécessaire pour atteindre une véritable autonomie stratégique technologique européenne.

1.8. Renforcer la dissuasion française pour prévenir une guerre majeure en Europe

À l'horizon 2035, la France évoluera dans un paysage nucléaire plus instable, marqué par la modernisation des arsenaux, le retour des logiques de puissance et l'usage désormais récurrent de la menace nucléaire par la Russie.

Si ce chapitre ne retient pas le scénario du pire (un emploi de l'arme nucléaire d'ici 2035), il acte cependant un des principaux défis européens : **gérer l'escalade d'une crise ou d'un conflit avec la Russie dans une atmosphère nucléaire renforcée**. En tirant les enseignements du conflit ukrainien, notre objectif majeur sera de mettre en échec l'usage dévoyé que l'adversaire russe fait déjà de la dissuasion, à des fins d'intimidation voire de coercition. Cette évolution implique d'intégrer davantage les scénarios d'attrition et d'escalade dans la réflexion stratégique française.

Dans ce contexte, la **doctrine de «dissuasion avancée»**, énoncée en mars 2026 par le président de la République à l'Île Longue, va conduire la France à jouer un rôle accru dans la

sécurité européenne, y compris dans le champ nucléaire. Cette évolution impliquera de bien assurer l'articulation entre autonomie stratégique française, solidarité européenne et cadre de l'OTAN.

La crédibilité de la dissuasion française devra enfin s'articuler avec le renforcement de plusieurs capacités conventionnelles de haute intensité en France et en Europe : renseignement, frappes conventionnelles dans la profondeur, défense antimissile, guerre électronique, drones autonomes, capacités spatiales, cyberdéfense et systèmes de commandement résilients. Dans un contexte où la crédibilité stratégique dépendra autant de la rapidité de détection que de la capacité de neutralisation immédiate, ces technologies devront être développées et maîtrisées, afin de garantir à la France et à l'Europe une capacité de dissuasion crédible, y compris sous le seuil nucléaire.

2. Objectif 2050 : garantir la souveraineté française et européenne à un horizon marqué par l'incertitude

À cet horizon, garantir à la France et à l'Europe un poids et une crédibilité stratégiques suppose d'assurer leur présence dans les espaces de compétition (théâtre indopacifique, espace extra-atmosphérique...), et **quatre objectifs** : savoir anticiper les ruptures majeures, renforcer la cohésion nationale et l'esprit de défense, développer la solidarité stratégique européenne et assurer notre crédibilité militaire.

2.1. Anticiper des scénarios de rupture majeure

Les décennies à venir risquent d'être marquées par des bouleversements d'une ampleur comparable à ceux qui ont redéfini l'ordre international au ^{xx}e siècle, voire par des ruptures sans précédent historique direct.

Encadré 3 – Les scénarios de rupture possibles à l'horizon 2050

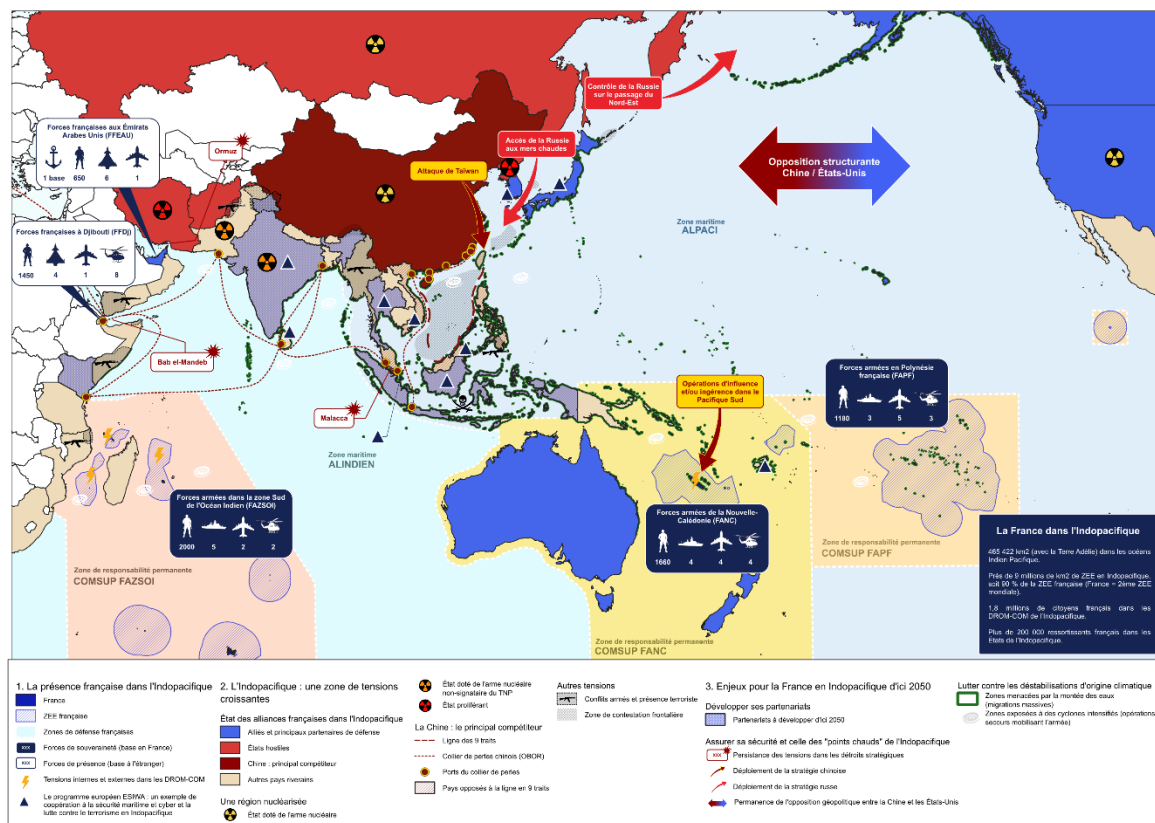
Si ce chapitre fait le choix d'une certaine forme de continuité avec des paramètres actuellement structurants, des scénarios de rupture majeure doivent pour autant être envisagés à l'horizon 2050, parmi lesquels :

1. **La dislocation des institutions multilatérales de notre sécurité** : fin de l'Union européenne sous l'effet de dissensions internes ou de pressions extérieures ; remise en cause du cadre des relations transatlantiques, soit par un glissement idéologique des États-Unis, soit par une crise américaine interne.

2. **Un conflit militaire de grande ampleur en Europe** impliquant directement la France – hypothèse envisagée par la RNS (Revue nationale stratégique) de 2025.
3. **L'avènement durable d'un monde « proliféré »**, avec l'émergence de nouveaux acteurs nucléaires ou quasi nucléaires en Asie et au Moyen-Orient, et la possible rupture du tabou nucléaire entraînant des conséquences fondamentales pour la sécurité mondiale.
4. **L'émergence d'une puissance militaire en Afrique** – sous l'effet combiné de l'expansion démographique, de l'urbanisation, de l'industrialisation et de la détention de ressources critiques – capable de peser sur les équilibres régionaux et nos liens avec ce continent.
5. **Un scénario climatique extrême**, engendrant une situation de crise humanitaire sans précédent.
6. **La multiplication de crises sanitaires** paralysant l'économie mondiale.
7. **Une dislocation de la cohésion nationale française**, avec un impact direct sur la capacité de résilience et de résistance de notre pays en cas de conflit. Elle pourrait notamment se traduire par de fortes tensions intérieures, par exemple liées à la grande criminalité, à une polarisation politique extrême, voire par le développement de sociétés militaires privées, rompant avec notre modèle étatique de défense et de sécurité nationale.

En particulier, **le théâtre indopacifique concentre des facteurs** créant les conditions de ces scénarios de rupture, ou de chocs systémiques à l'horizon 2050 : rivalité sino-américaine, expansion chinoise, États proliférants, militarisation des espaces maritimes, compétition pour les ressources critiques, pressions hybrides, opérations d'influence, effets sécuritaires du changement climatique. En cas de conflit, la France se trouverait directement concernée, en tant que puissance résidente disposant dans la zone de territoires, de population (1,8 million de personnes), de forces prépositionnées, et d'une zone économique exclusive de deuxième rang mondial – dont près de 90 % se situent dans l'Indopacifique (voir Carte 3).

Carte 3 – Le théâtre indopacifique à l'horizon 2050



Source : HCSP

Encadré 4 – En Indopacifique, la vulnérabilité de la Nouvelle-Calédonie à des chocs systémiques à l'horizon 2050

Dans le contexte évoqué, la Nouvelle-Calédonie présente des vulnérabilités majeures. Située au cœur du Pacifique Sud, elle est à la fois un point d'appui militaire, diplomatique et logistique essentiel pour la présence française dans la région, ainsi qu'un territoire sujet aux tensions internes, exposé à la compétition entre puissances dans le Pacifique et aux risques environnementaux.

À moyen et long termes, le principal risque demeure toutefois une déstabilisation politique et sociale durable de l'archipel, qui pourrait être attisée par des opérations d'influence extérieures. Les violences de 2024 ont montré la persistance des fractures institutionnelles, identitaires et économiques entre indépendantistes et loyalistes. À défaut d'un compromis politique stabilisé et durable, la Nouvelle-Calédonie pourrait connaître des cycles récurrents de tensions internes, susceptibles d'affaiblir la crédibilité de la France dans l'ensemble du Pacifique Sud et de créer des opportunités d'influence pour des acteurs extérieurs, notamment la Chine.

Les effets du changement climatique devraient devenir un multiplicateur de risques sécuritaires dans l'ensemble du Pacifique : élévation du niveau de la mer, tensions sur les ressources halieutiques, catastrophes naturelles plus fréquentes, déplacements de populations et pression accrue sur les capacités de secours et de résilience des États insulaires. Ces évolutions renforceront très probablement les attentes vis-à-vis de la France en matière de sécurité civile, d'assistance humanitaire et de protection des biens communs maritimes.

En résumé, **plusieurs facteurs cumulés** pourraient conduire à une crise calédonienne aux répercussions majeures pour la France : rapprochement économique entre la Chine et la Nouvelle-Calédonie ; catastrophe naturelle d'une ampleur inédite sous l'effet du changement climatique et causant des dommages considérables ; déclenchement d'un mouvement social de grande ampleur soutenu par des puissances étrangères et nécessitant l'envoi des forces armées ; nouvelle crise institutionnelle remettant en cause le statut de la Nouvelle-Calédonie.

2.2. Renforcer la cohésion nationale et l'esprit de défense

Dans un monde marqué par les guerres informationnelles, les manipulations cognitives, les crises climatiques, les tensions identitaires et les fragmentations sociales, aucune puissance militaire ne peut subsister durablement sans cohésion intérieure.

À l'horizon 2050, la résilience française dépendra tout autant de nos capacités militaires que de la robustesse de nos institutions et de la solidité de la force morale de la Nation, indispensable au soutien de l'action des forces armées dans la durée.

Le dernier rapport du HCECM¹ montre qu'il s'agit d'un véritable travail de remobilisation et souligne que « la méconnaissance par la plupart des citoyens français des enjeux de défense et de la réalité de l'état militaire face aux conflits possibles est grande, alors que le décalage entre l'évolution de la société et la réalité quotidienne des sujétions de la vie militaire reste marqué ». Or, la Nation en péril doit pouvoir se reposer sur l'ensemble de sa population. Cela suppose de **consolider notre unité nationale** – valeurs partagées, sens d'une communauté de destin – sans laquelle la société risque de se fragiliser malgré son niveau de développement.

La diffusion de l'esprit de défense devra notamment changer d'échelle, pour dépasser les cercles traditionnellement liés aux armées et irriguer durablement les entreprises, les administrations, les collectivités, les établissements d'enseignement et les grands opérateurs d'intérêt vital.

¹ Haut comité d'évaluation de la condition militaire (2025), *Perspective 2035 de la condition militaire*, rapport annuel.

Cette ambition implique la constitution d'un vaste écosystème d'acteurs acculturés aux enjeux de souveraineté et de sécurité nationale. Les entreprises devront être reconnues comme des acteurs de la résilience nationale, tandis que la fonction publique, forte de sa présence sur l'ensemble du territoire, devra jouer un rôle moteur dans la diffusion d'une culture commune d'engagement.

2.3. Développer la solidarité stratégique européenne

La France ne pourra garantir seule sa sécurité face à des puissances d'envergure continentale et à l'amplification des rivalités systémiques. Elle devra continuer à s'inscrire dans un réseau dense de coopérations, de partenariats et d'alliances en Europe comme au-delà. Il ne s'agit pas d'effacer les souverainetés nationales mais de permettre à des nations partageant des intérêts stratégiques communs de produire ensemble de la puissance collective.

À l'horizon 2050, la capacité de la France à préserver sa souveraineté et sa sécurité dépendra notamment de la solidité de son environnement stratégique européen.

Cette solidarité stratégique ne reposera pas nécessairement sur une intégration politique ou militaire complète, mais probablement sur **une articulation plus étroite entre capacités nationales, coopérations européennes et cadres alliés.**

La France, forte de sa dissuasion nucléaire, de la doctrine de dissuasion avancée et de son modèle d'armée complet, doit jouer un rôle moteur dans la renaissance stratégique européenne face aux puissances révisionnistes, au premier rang desquelles la Chine ou la Russie, qui contestent l'ordre international fondé sur le droit.

Cette responsabilité impliquera toutefois de **clarifier progressivement les formes de solidarité stratégique** que la France entend promouvoir à l'échelle européenne dans l'UE et au-delà, ainsi que leur articulation avec l'Alliance atlantique et avec les principes de son autonomie stratégique. Penser l'Europe comme acteur stratégique impose de penser sa géographie en intégrant de manière volontaire les pays non-membres de l'UE aujourd'hui (Royaume-Uni, Ukraine, etc.) à notre architecture de sécurité, par exemple par la mise en place **d'un Conseil européen de sécurité**, associant également ces États. Le rôle accru de l'Union européenne doit également conduire à une réflexion plus poussée sur l'articulation entre les responsabilités des États membres et celles de la Commission, en inventant la gouvernance de la défense européenne. **L'UE devrait notamment jouer un rôle de facilitateur des efforts de défense des États sur le plan budgétaire et de l'innovation** (soutien aux coopérations industrielles via le budget européen et la commande publique).

2.4. Assurer la crédibilité militaire – opérationnelle, technologique et industrielle – française

La crédibilité militaire reposera sur la capacité de la France – et de l'Europe – à démontrer qu'aucune agression majeure contre ses intérêts fondamentaux ne peut être conduite sans coût prohibitif. Cela impliquera non seulement des moyens militaires dissuasifs, mais aussi une base industrielle robuste, une autonomie technologique suffisante et une aptitude nationale à encaisser les chocs longs.

Crédibilité opérationnelle

D'ici 2050, la crédibilité opérationnelle française supposera : la conduite d'opérations multidomaines complexes, la capacité à tenir le rôle de nation-cadre à l'échelle européenne ; l'intégration des systèmes autonomes ; la contribution à un véritable pilier européen de l'Alliance atlantique, et le renforcement des avantages qualitatifs dans l'espace, la guerre électromagnétique et la frappe dans la profondeur.

La crédibilité de la France reposera également sur sa capacité à dissuader des puissances aux doctrines diverses, tandis que la sienne devrait conserver ses fondements essentiels : garantir, en toutes circonstances, la capacité d'infliger à un adversaire des dommages inacceptables afin de préserver les intérêts vitaux de la Nation dans un cadre de plus en plus européen.

La crédibilité de la dissuasion nucléaire française continuera ainsi de reposer sur deux paramètres structurants : le nombre d'acteurs à dissuader et le niveau d'évolution technologique des défenses adverses, conditionnant directement la capacité des forces nucléaires françaises à réaliser leur mission. La montée en puissance de la Chine constituera à cet égard un facteur majeur, son arsenal nucléaire devant atteindre un niveau comparable à celui de la Russie dès l'horizon 2035.

Crédibilité technologique et industrielle

Trois ruptures technologiques méritent une attention particulière, concernant notamment la dissuasion.

L'intelligence artificielle pourrait devenir le nouvel « égalisateur » stratégique, en démocratisant l'accès à des capacités avancées de détection, de surveillance satellitaire, d'analyse prédictive et d'amélioration des systèmes de défense antimissile. Le maintien d'une dissuasion française crédible supposera un effort technologique continu et une vigilance éthique : la France devra préserver le principe d'une décision d'emploi exclusivement humaine, tout en se préparant à l'émergence de puissances ne partageant pas cette limite.

Les technologies quantiques pourraient modifier durablement les conditions de la dissuasion, en particulier via leurs effets sur les capteurs sous-marins. Le risque d'une «transparence accrue des océans», même partielle et sans remise en cause fondamentale de l'indétectabilité des sous-marins lanceurs d'engins à l'horizon 2050, constitue un défi technologique pour la composante océanique.

Afin de jouer un rôle toujours essentiel dans la sécurité européenne, la crédibilité de la dissuasion nucléaire reposera ainsi sur le maintien de plusieurs composantes modernisées. Elle devra être mieux articulée avec des moyens conventionnels plus performants et avec nos partenaires européens dotés (Royaume-Uni) et non dotés.

En 2050, **la maîtrise de l'énergie** constituera également l'un des fondements de la puissance militaire. Les armées devront opérer dans un écosystème énergétique profondément transformé, intégrant des besoins croissants liés à la numérisation, à l'IA et aux armes à énergie dirigée. Cette mutation fera émerger de nouvelles vulnérabilités, et la capacité de la France à développer des solutions souveraines compatibles avec la neutralité carbone constituera un facteur déterminant de sa liberté d'action.

Conclusion

Aux deux horizons considérés, la défense sera appelée à demeurer une politique publique prioritaire exigeant des moyens budgétaires significatifs à un niveau d'effort comparable à l'époque de la Guerre froide et soutenu dans la durée. Demeurer une France souveraine dans une Europe souveraine n'est pas acquis et exige efforts et cohésion.

Cette double exigence conduit à **élargir les déterminants de notre crédibilité militaire**. Si nos capacités opérationnelles et notre dissuasion nucléaire demeureront au cœur de notre sécurité, leur efficacité reposera davantage sur des facteurs situés en amont : la solidité de notre BITD, la maîtrise des technologies critiques, la sécurité de nos approvisionnements, la disponibilité des compétences, la crédibilité de l'effort budgétaire ou encore la résilience de la Nation.

Elle conduit également à renouveler la réflexion sur l'articulation entre souveraineté nationale et coopération européenne. Face à des compétiteurs de dimension continentale, préserver notre autonomie stratégique supposera de maintenir un modèle d'armée performant tout en contribuant au renforcement des capacités européennes, afin que celles-ci puissent assurer la sécurité du continent en ayant réduit de manière drastique nos dépendances à des Alliances qu'il restera préférable de conserver mais qu'il conviendra de rééquilibrer.

Trois propositions clés pour 2035 et 2050

Accélérer la transformation du modèle d'armée pour prévenir le risque d'un conflit majeur en Europe. L'effort budgétaire demandé à la nation doit répondre un objectif européen clair à l'horizon 2035 : être capable, entre Européens si nécessaire, de prévenir toute attaque visant à tester l'unité et la crédibilité de l'Europe. La France doit tenir toute sa place dans cet objectif stratégique aux côtés de ses partenaires européens, en réduisant drastiquement ses dépendances militaires et stratégiques et en disposant des moyens conventionnels et nucléaires de dissuader tout adversaire étatique de menacer l'Europe. C'est également la condition de la préservation de nos alliances.

Mettre un terme aux dépendances technologiques de l'Europe. Dans une phase d'accélération technologique majeure et de course entre grandes puissances (Chine et États-Unis) et aux deux horizons considérés, l'Europe et la France doivent impérativement mobiliser les ressources scientifiques et budgétaires et s'organiser pour demeurer maîtres de leur destin, en particulier dans le domaine digital. Innovation et souveraineté technologique doivent ainsi guider la préparation de l'avenir. La France doit porter une mobilisation ambitieuse des outils budgétaires de l'Union européenne, fondée sur une répartition plus claire des responsabilités entre l'Union et les États membres. Cette clarification de la gouvernance de défense européenne pourra également se traduire par la mise en place d'un Conseil européen de sécurité.

Faire de la préservation de la cohésion nationale une priorité dans un contexte de guerre hybride exacerbée. Toutes les crises à venir se dérouleront d'abord dans le champ cognitif, la capacité à identifier et contrer des attaques informationnelles et des tentatives de déstabilisation de notre société vont donc devenir essentielles dans tous les scénarios de crise.



Annexe

Composition du groupe de travail sur la défense et la sécurité nationale

Chef de chapitre

Camille Grand, secrétaire général de ASD Europe, ancien secrétaire général adjoint de l'OTAN pour l'investissement de défense, ancien directeur de la Fondation pour la recherche stratégique

Rapporteurs

Alice de Lyrot et **Mattéo Torres**, conseillers transversaux, HCSP

Membres du groupe de travail

Corentin Brustlein, délégué politique et prospective de défense à la Direction générale des relations internationales et de la stratégie au ministère des Armées (DGRIS)

Muriel Domenach, conseillère maître en service extraordinaire à la Cour des comptes, ancienne ambassadrice représentante permanente de la France auprès de l'OTAN

Philippe Errera, directeur développement international et relations institutionnelles de Safran Group

Bruno Gruselle, secrétaire général du Conseil général de l'armement

Guillaume Lasconjarias, directeur des études de l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN)

Sylvie Matelly, professeure associée à Skema Business School, ancienne directrice de l'Institut Jacques Delors

Claudia Major, vice-présidente principale du *German Marshall Fund* (GMF)

Nicu Popescu, co-directeur du programme « Sécurité européenne » du Conseil européen des relations internationales (ECFR), ancien vice-Premier ministre et ancien ministre des Affaires étrangères de Moldavie

Arthur Stein, analyste senior à l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN)

Elie Tenenbaum, directeur du Centre des études de sécurité de l'Institut français des relations internationales (IFRI)

Nicolas Vanbremeersch, président de Spintank et membre du conseil scientifique et de prospective de la Cnil

Personnes auditionnées

Général Thierry Burkhard, ancien chef d'état-major des armées

Nicolas Roche, Secrétaire général de la défense et de la sécurité nationale

Amiral Pierre Vandier, Commandant suprême allié pour la transformation de l'OTAN

IGA Patrick Aufort, directeur de l'Agence de l'innovation de défense

GCA Bruno Baratz, général de corps d'armée et commandant du combat futur

VAE Jean-Louis Lozier, vice-amiral d'escadre, fondateur de DIMENFIX-conseils, conseiller auprès du centre d'études de sécurité de l'Institut français des relations internationales (IFRI)

Nassima Auvray, directrice Défense & Sécurité chez Orange Business

Paul Zajac, directeur des affaires stratégiques du Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives

Héloïse Fayet, chercheuse à l'Institut français des relations internationales (IFRI)

Mathilde Félix-Paganon, ambassadrice, représentante permanente de la France au Comité politique et de sécurité de l'Union européenne

Arnout Molenaar, chef de division au Service européen pour l'action extérieure, Commission européenne

David Cvach, ambassadeur, représentant permanent de la France auprès de l'OTAN

Tristan Aureau, directeur du Centre d'analyse, de prévision et de stratégie du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères



Directeur de la publication

Clément Beaune, Haut-commissaire

Directeur de la rédaction

Antonin Aviat, Haut-commissaire adjoint

Secrétaire de rédaction

Gladys Caré

Contact

Matthias Le Fur, directeur du service Édition/Communication/Événements

06 10 56 56 75, matthias.lefur@strategie-plan.gouv.fr



**HAUT-COMMISSARIAT
À LA STRATÉGIE
ET AU PLAN**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

FRANCE
2035
2050

**RETROUVEZ LES DERNIÈRES ACTUALITÉS
DU HAUT-COMMISSARIAT À LA STRATÉGIE ET AU PLAN SUR :**



strategie-plan.gouv.fr



[@strategieplan](https://www.instagram.com/strategieplan)



[Haut-commissariat à la Stratégie et au Plan](https://www.linkedin.com/company/haut-commissariat-a-la-strategie-et-au-plan)



[@strategieplan](https://twitter.com/strategieplan)



[@StrategiePlan](https://twitter.com/StrategiePlan)



[StrategieGouv](https://www.youtube.com/StrategieGouv)

Le Haut-commissariat à la Stratégie et au Plan contribue à l'action publique par ses analyses et ses propositions. Il éclaire les choix collectifs sur les enjeux démographiques, économiques, sociaux, environnementaux, sanitaires, technologiques et culturels, dans un cadre national et européen.

France Stratégie et le Haut-commissariat au Plan deviennent le Haut-commissariat à la Stratégie et au Plan.